

PRÉFIGURATION DES PROCHAINS CONTRATS DE VILLE

L'expérimentation de Montpellier
Méditerranée Métropole à une démarche
d'évaluation continue et partagée

Mars 2023



LE CONTEXTE

LE CONTRAT DE VILLE

Dispose d'outils qui certes permettent un suivi et une évaluation du pilier emploi/développement économique du contrat de ville, mais qui connaissent des limites.

L'AMBITION

Engager une dynamique partenariale visant à bâtir un dispositif de suivi et d'évaluation partagé d'actions structurantes sur le champ de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

Positionner l'évaluation en continue au cœur du travail sur le pilier emploi / développement économique de la métropole de Montpellier.

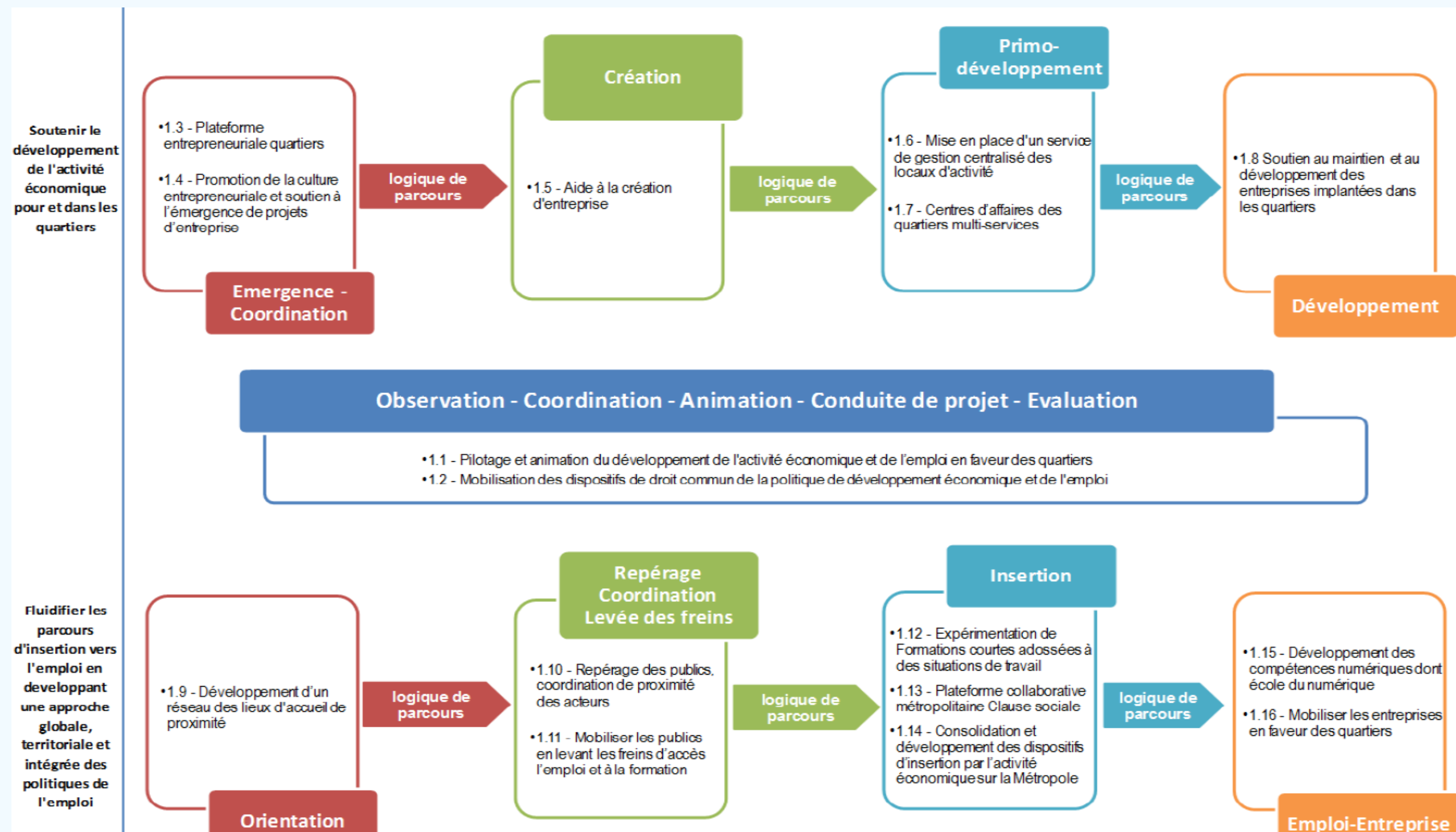
L'EXPÉRIMENTATION

Créer un nouvel outil de suivi et d'évaluation qui affinerait l'évaluation et permettrait une démarche en continu

PILIER

EMPLOI/DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CONTRAT DE VILLE DE MONTPELLIER

Lors de la phase de réflexion et de rédaction du contrat de ville 2015-2023, les pouvoirs politiques en place ont voulu donner une importance particulière au pilier « Emploi/développement économique » alors même que cela n'était pas le cas avant cette date. L'Etat et la métropole ont donc copiloté la démarche en assurant une organisation structurée avec l'ouverture d'un poste de chef.fe de projet dédié.



ENTRE 2015 ET 2022

LES FINANCEMENTS

- **Les financements politique de la ville** ont nettement augmenté
- **Les Collectivités Territoriales** ont significativement augmenté leur soutien en faveur de l'emploi et de la création d'entreprises.
- **Les dispositifs nationaux** en faveur de l'emploi des habitants des QPV ont été renforcés.

LES OUTILS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- **Une fiche action** qui cadre chaque projet (diagnostic, objectifs, résultats attendus, descriptif, partenariat mobilisés, etc.).
- Des **indicateurs** de résultat.
- Une **plateforme partenariale** pour le dépôt des projets
- Des **bilans** annuels d'activité.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Comité de pilotage qui fixe les contours de l'évaluation, débat des bilans et réoriente le contrat de ville si besoin.

Maîtrise d'ouvrage assure la production des bilans et des évaluations.

Suivi des indicateurs de contexte (observatoire politique de la ville)

Suivi permanent des indicateurs de résultats et de réalisation

Bilans annuels (suivi quantitatif et qualitatif, financier et rapports annuels)

Comité technique examine les bilans et évaluation avant présentation au COFIL

Evaluations

2018 : mi-parcours

2020 : finale

LES LIMITES

de ce dispositif de suivi et d'évaluation

Les différents outils existants jusqu'en 2018 ont permis de recueillir nombreuses données. Cependant, l'évaluation à mi-parcours a révélé toute la limite de la méthodologie de recueil et d'analyse de données de suivi et de réalisation.

Si la donnée recueillie ne porte pas de sens intrinsèquement, il était impossible pour les agents de la métropole d'arriver à lui en donner. La construction d'un récit autour de cette donnée était par ailleurs impossible. Annoncer que « le Contrat de Ville a touché 50 000 bénéficiaires » ne suffit pas, or affiner le sens de cette constatation aurait demandé la production de données de suivi plus fines et qualitatives.

Il existe un certain biais dans les chiffres transmis par les opérateurs.

L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville a préconisé le renforcement de la méthode évaluative jusqu'alors utilisée. L'expérimentation d'un nouveau processus s'opère sur le pilier emploi / développement économique, car les acteurs et opérateurs de ce champ ont une culture de l'évaluation et ont des pratiques professionnelles induisant souvent du suivi chiffré en continu.

EXPÉRIMENTATION

Création d'un dispositif d'évaluation partagée

UN ENJEU
d'objectivation



UN ENJEU
instrumental



UN ENJEU
Partenarial

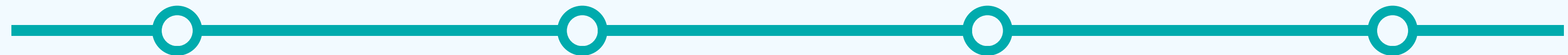


UN ENJEU
de **modélisation / d'essaimage**



PROTOCOLE MÉTHODOLOGIQUE

EN QUATRE PHASES



PHASE 1

CADRAGE DE LA DÉMARCHE ÉVALUATIVE

Validation des outils, du
calendrier,
des modalités

PHASE 2

RÉALISATION DU DIAGNOSTIC

Analyser les pratiques de suivi
évaluation des acteurs

PHASE 3

APPUI À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Proposer des outils et appuyer le
déclenchement d'évaluations par
les porteurs

PHASE 4

RESTITUTION ET DIFFUSION DE LA DÉMARCHE

Capitaliser sur l'expérience et se
doter d'un vademecum

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2 AXES



Axe
1

SUIVI ET ÉVALUATION A L'ÉCHELLE DU PILIER EMPLOI/DÉV. ÉCO

OBJECTIFS

- Faciliter** les instructions partagées
- Objectiver** les résultats des actions
- Offrir** une lecture dynamique
- Donner** une lecture du pilier

SUIVI ET ÉVALUATION A L'ÉCHELLE DU PILIER EMPLOI/DÉV. ÉCO

OBJECTIFS

- Faciliter** les instructions partagées
- Objectiver** les résultats des actions
- Offrir** une lecture dynamique
- Donner** une lecture du pilier

Axe
2



AXE 1 - SUIVI / ÉVALUATION

QUELLES SONT LES DONNÉES ANALYSÉES ?

- Éléments d'analyse par action
- Éléments d'analyse par type d'actions
- Éléments d'analyse du pilier

financements,
poids du projet dans la
structure,
dépendance au CDV, auto-
financement, ...

Nombre de
bénéficiaires visés,
par
femmes/hommes,
jeunes, etc.

Nombre de sorties
à l'emploi, de
créations
d'activité

Ressources

Réalisations

Résultats

PROCESSUS DU SUIVI DU PILLIER DANS LE CDV

- **Deux types d'actions** retenus pour l'expérimentation (entrepreneuriat et insertion).
- Définition d'**indicateurs** communs.
- Indicateurs affinés, **typologies** d'actions construites.
- **Report des données** quantitatives extraits des bilans des opérateurs dans un tableau unique.
- **Des données par action** sur les financements (sollicités/accordés).

QUE CONTIENT LA BASE DE DONNÉES ?

- Informations sur le **porteur** de projet.
- Informations sur les **projets**.
- Éléments **financiers** du projet.
- Description de l'action.
- **Proposition financière** (Ville et Métropole) en droit commun et cré"dit spécifique.
- **Bilan** des actions entrepreneuriat et insertion.

ANALYSE DES INTÉRÊTS ET DES LIMITES

INTÉRÊTS

- Indicateurs communs
- Lecture par action / par grappe d'actions / pilier
- Données porteur / projet / bénéficiaires
- Analyses avant pendant après
- Comparaisons possibles
- Analyse coût efficacité
- Analyses quanti/qualitative

LIMITES

- L'outil Excel est parfois instable
- Nécessite que les financeurs adoptent / utilisent l'outil

AXE 2 - MESURE D'IMPACT

COMMENT APRÉCIER / MESURE ?

- Chaque porteur de projet sort ses propres stats : à la sortie, à 6 mois, et à 12 mois.
- Chaque structure fait ce qu'elle souhaite.
- Avec le risque que certaines ne fassent pas... ou fassent mal...
- Et que les résultats ne soient pas agréables...
- Sur ces enquêtes: insister pour dépasser la question sur la situation (ex: « auriez vous créé votre activité sans l'accompagnement? »)

TROIS SCENARIOS D'IMPLICATION DES OPÉRATEURS

1. Démarche isolée par acteur, au bon vouloir, selon des principes décidés par chacun
2. Démarche par acteur (non obligatoire, encouragée mais coordonnée)
3. Démarche imposée et homogénéisée

LES CONTOURS DE L'APPROCHE

- Des séquences d'entretien et de travail
- Une sensibilisation et formation action
- Un périmètre : les méthodes de suivi, d'évaluation, et d'étude d'impact
- Peu de transformation (manque de ressources internes, besoin d'accompagnement)

4 MÉTHODES POSSIBLES DE RECUEIL DE DONNÉES

- **Option 1.** Un état de situation à la sortie
- **Option 2.** Une enquête ad hoc, en logique de démarche qualité sur une grappe de bénéficiaires (attention, certains sont sortis depuis 3 mois, depuis 6 mois, depuis 1 an)
- **Option 3.** Une enquête organisée, systématisée à 6 mois, 12 mois et 18 mois, pour chacun des bénéficiaires
- **Option 4.** Une enquête comme matériau pour faire des régressions

ANALYSE DES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

OPTION 1

Un état des lieux à la sortie

AVANTAGE

Facile à mettre en place Résultat immédiat de l'action.

INCONVÉNIENTS

Pas d'analyse avant après
Pas d'analyse de trajectoire

OPTION 2

Une enquête qualitative sur une grappe de bénéficiaires

AVANTAGE

Descriptif qualitatif des effets de l'action.

INCONVÉNIENT

Extrapolation quantitative difficile

OPTION 3

Une enquête quantitative « Perdus de vue »

AVANTAGES

Analyse de la trajectoire,
analyse avant après,
mesure de l'impact.

INCONVÉNIENTS

Les bénéficiaires ne sortent pas en même temps des actions (logique enquête one shot et non adaptée à la date de sortie). Quel timing ?

OPTION 4

Une enquête cohorte systématisée à 6 / 12 / 18 mois, (pour chacun des bénéficiaires)

AVANTAGE

Normativité
Analyse dynamique des parcours
Analyse de la pérennisation des emplois

INCONVÉNIENTS

Processus complexe (automatisation).

CONTACTS

DDETS DE L'HÉRAULT

mohamed.mazouzi@herault.gouv.fr

VILLES ET TERRITOIRES OCCITANIE

cecile.nonin@villes-et-territoires.fr

PLURICITÉ

tdesjonqueres@pluricite.fr

